

Département  
VENDÉE  
Arrondissement  
Les Sables d'Olonne  
  
Commune de  
SOULLANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS  
-----

Séance du 11 avril 2024  
Nombre de conseillers en exercice : 27  
Date de la convocation du conseil : 5 avril 2024  
Nombre de conseillers présents : 20

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. – M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. – RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. – BLANDINEAU M. - Mmes DILLET S. - CHEVRIER B. - BERTAUD M-F. - MM. TESSIER P. - LIAIGRE T. – Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - JOLLY F. - ROUSSET C.

Absents : Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D. - Mme ROUXEL M. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T. - M. HERCBERG F. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C.- Mme VILLERET L. qui a donné pouvoir à Mme BAUDRY K.

M. BERTHOMÉ F. – Mme MOUSSEAU D.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

**2024.36 – Vote des subventions de fonctionnement aux associations**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les demandes de subventions formulées par les associations et organismes divers.

Il est précisé que les conseillers qui exercent, ou dont les membres de la famille exercent, des responsabilités dans une association susceptible de percevoir une subvention communale ne prennent part ni au débat, ni au vote concernant l'attribution de cette subvention.

Madame THOUZEAU Jacqueline et Monsieur CROCHET Bernard quittent la salle pour le vote de la subvention de Soullans Animation Tourisme.

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 5 mars 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'ATTRIBUER** aux associations et organismes divers une subvention conformément aux tableaux ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15 AVR. 2024

S<sup>2</sup>LOW

ID : 085-218502847-20240411-DEL2024\_36-DE

DESIGNATION	PROPOSITION 2024
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	
Hirondelles Soullandaises Basket Club	4 532 ,00 €
Danses 2000	2 376.00 €
Hirondelles Soullandaises Football	3 212,00 €
Tennis Club Soullandais	660,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>10 780 ,00 €</b>
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>	
Bibliothèque Municipale Soullandaise	1 200,00 €
Les Tréteaux Soullandais	660,00 €
Soullans Animation Tourisme	1 500,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 360,00 €</b>
<b>ASSOCIATION SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE</b>	
Amicale de l'école publique	410,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>410,00 €</b>
<b>ASSOCIATIONS SOCIALES/SOLIDARITÉ/3ème AGE</b>	
ACPG CATM SOULLANS	130,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>130,00 €</b>
<b>ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX ET DIVERS</b>	
Secours catholique	300,00 €
Amicale de pêche Soullandaise	260,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>560,00 €</b>

Soit un montant total de subventions de 15 240 €.

- **D'IMPUTER** la dépense correspondante sur les crédits figurant au budget de la commune chapitre 65 – article 6574.

Vote de la subvention pour Soullans Animation Tourisme :

**VOTE :**                    **POUR : 22**                    **CONTRE : 0**                    **ABSTENTION : 0**

Autres :

**VOTE :**                    **POUR : 25**                    **CONTRE : 0**                    **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Jean-Michel ROUILLÉ

